



Rapport
d'activité
2025

104 Mu

Table des matières

- **Activités 2025**
 - Une dynamique confirmée au service de la mobilité régionale
 - Une fréquentation en forte hausse, reflet de l'attractivité du réseau
 - Digitalisation de l'offre de titre de transport
 - « A chaque moment sa ligne » : Une campagne centrée sur les usages pour renforcer la proximité avec la clientèle
 - Une évolution financière maîtrisée dans un contexte de développement de l'offre
 - MobiChablais 2035: une feuille de route pour l'avenir de la mobilité chablaisienne
- **MobiChablais en bref**
 - MobiChablais, un réseau innovant en constante évolution
 - MobiChablais: 8 communes connectées
 - Historique
 - Composition du comité de pilotage MobiChablais en 2025

Activités 2025

Une dynamique confirmée au service de la mobilité régionale

En 2025, MobiChablais confirme sa dynamique de développement et son rôle central dans la mobilité du Chablais. La fréquentation du réseau poursuit sa progression, passant de 1'239'790 voyageurs et voyageuses en 2024 à 1'450'613 en 2025. Cette hausse significative de 17% témoigne de la confiance accordée par la population à une offre de transport public toujours plus présente et adaptée aux besoins du quotidien.

La mise en œuvre de l'horaire 2025 a permis de consolider le concept du réseau qui entre dans une phase de maturité après plusieurs années de forte évolution. Pensée pour améliorer la lisibilité et l'efficacité, l'offre MobiChablais garantit aujourd'hui une organisation plus claire du réseau, des correspondances renforcées et une meilleure adéquation entre les prestations proposées et les usages observés.

L'année sous revue aura également été marquée par des avancées concrètes en matière de durabilité. Avec la commande de plusieurs bus électriques, MobiChablais engage la première étape de la décarbonation de sa flotte. Cette transition constitue un jalon important vers une mobilité plus respectueuse de l'environnement, conformément à la feuille de route établie en 2024.

Ces résultats sont le fruit d'un engagement partagé entre les communes partenaires et les TPC. Ils illustrent une volonté commune de proposer une mobilité fiable, accessible et tournée vers l'avenir, au service de l'ensemble de la population du Chablais.



Corinne Cipolla
présidente du Comité de pilotage

Stéphane Montangero
vice-président du Comité de pilotage

Une fréquentation en forte hausse, reflet de l'attractivité du réseau

La fréquentation du réseau urbain MobiChablais poursuit sa progression soutenue. Après avoir atteint près de 400'000 voyages en 2019, elle s'élève à 1'142'238 en 2023, 1'239'790 en 2024, puis 1'450'613 en 2025, soit une croissance de 17% sur la dernière année. À titre de comparaison, les quatre lignes ferroviaires des TPC enregistrent une hausse de 7% sur la même période. Cette dynamique confirme l'attractivité croissante de l'offre de bus, en particulier dans les zones urbaines et périurbaines.

Dans une volonté de disposer de données toujours plus précises et exploitables, les TPC ont engagé en 2023 une mise à jour de leur méthode de comptage. Depuis 2024, les données sont traitées selon les standards en vigueur dans la branche. Cette évolution permet des analyses plus fines, des comparaisons interrégionales cohérentes et un suivi détaillé de chaque ligne.

Les résultats mettent en évidence une progression sur la majorité des lignes du réseau par rapport à 2024, avec des hausses parfois marquées:

La ligne 102 (Aigle - Illarsaz - Muraz - Collombey - Monthey CFF) demeure la plus fréquentée avec 354'434 personnes transportées en 2025. Sa fréquentation en forte hausse (+72%) confirme son rôle central dans la desserte intercommunale de la plaine du Rhône.

La ligne 101 (Yvorne, Le Torrent - Aigle, Gare - Aigle, Grand-Pré) suit avec 233'836 voyageurs et voyageuses (+29%), consolidant sa fonction d'axe structurant du réseau, notamment grâce à sa desserte d'Aigle et sa prolongation jusqu'à Yvorne.

La ligne 108 (Monthey - Troistorrents) enregistre également une progression notable avec 166'824 personnes transportées (+28%), illustrant son rôle clé de liaison entre plaine et montagne.

Les lignes 104 et 105, avec respectivement 112'455 et 112'229 usagères et usagers, affichent des croissances soutenues (+36% et +112%). Cette évolution traduit un usage en hausse dans les zones périurbaines. La progression particulièrement marquée de la ligne 105 s'explique notamment par l'amélioration des correspondances à Monthey ainsi que par son rôle renforcé dans le transport scolaire depuis la rentrée d'août 2025.

Les autres lignes enregistrent également une progression, confirmant leur rôle essentiel dans la desserte fine des quartiers, des zones scolaires et des périphéries. Seules les lignes 103, 106, 109 et 119 connaissent un recul, lié respectivement à des réductions de desserte dans la région d'Aigle (103 et 106) et à des réorganisations de l'offre (109 et 119).



Les lignes du réseau MobiChablais

No	Ligne	2025	2024	%
101	Yvorne, Le Torrent - Aigle, Gare - Aigle, Grand-Pré	233 836	181 519	29%
102	Aigle - Illarsaz - Muraz - Collombey - Monthey CFF	354 434	206 616	72%
103	Aigle - Aigle Zone Industrielle	28 049	88 515	-68%
104	Monthey CFF - Collombey-le-Grand - Muraz	112 455	82 522	36%
105	Monthey CFF - Collombey, Corbier - Muraz	112 229	52 846	112%
106	Aigle - Quartier sous Gare	4 474	48 356	-91%
107	Monthey - Massongex	77 860	53 470	46%
108	Monthey - Troistorrents	166 824	130 219	28%
109	Monthey - Troistorrents	25 829	77 660	-67%
110	Monthey - Massongex - Bex	101 312	59 319	71%
112	Aigle - Yvorne - Versvey	33 276	32 859	1%
113	Monthey - Choëx	Supprimée	27 571	-

114	Monthey - Les Neyres	41 690	24 668	69%
115	Ollon - Antagnes	45 533	34 675	31%
116	Ollon - St-Triphon - (Aigle)	40 334	31 700	27%
119	Les Dévens - Bex - Le Châtel	72 478	107 275	-32%
Total		1 450 613	1 239 790	17%

Digitalisation de l'offre de titre de transport

Les habitudes de consommation évoluent, et la mobilité ne fait pas exception. L'utilisation croissante du digital dans l'achat de titres de transport en est une preuve concrète: 75% des billets sont achetés de manière numérique au niveau national. Les Transports Publics du Chablais répondent à ces nouvelles attentes avec des solutions pratiques et modernes, comme l'application TPC Mobile ou la carte MobiChablais.

TPC Mobile: une application ancrée dans le quotidien



Aujourd'hui, 7'500 personnes utilisent chaque mois l'application mobile des TPC. Elle leur permet de consulter les horaires, de rechercher un itinéraire, d'effectuer une demande d'arrêt, mais aussi d'acheter des billets en toute simplicité.

L'engouement est manifeste: en 2025, plus de 28'000 clients et clientes ont utilisé l'application pour rechercher des horaires, acheter un titre de transport ou effectuer une demande d'arrêt.

Ce canal digital a permis de générer près de 42'000 achats de titres de transport, représentant un chiffre d'affaires d'environ CHF 190 000. Ces résultats confirment le rôle désormais incontournable du mobile dans le quotidien des voyageuses et voyageurs.

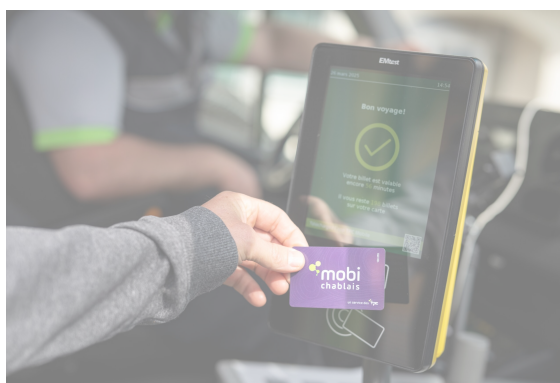
La carte prépayée MobiChablais: flexibilité et accessibilité

Lancée en 2023, la carte MobiChablais permet d'acheter et de valider des e-tickets, aussi bien à bord des bus que directement depuis l'application mobile. En 2025, 22'000 e-tickets ont été utilisés, dont 50 % via l'application TPC Mobile, soit une progression de 5% par rapport à 2024.

Deux types de cartes disponibles:

La carte tiers-payeur repose sur un principe innovant: des institutions, notamment les Communes, prennent en charge un certain nombre de trajets pour leur population. Les Communes de Monthey et de Collombey-Muraz ont déjà mis en œuvre ce dispositif avec succès en 2023.

La carte prépayée permet quant à elle d'acquérir des trajets à l'avance sous forme de carte multi-courses. Depuis 2025, ces cartes sont disponibles dans divers points de vente: gares, offices du tourisme et guichets communaux.





« A chaque moment sa ligne » : Une campagne centrée sur les usages pour renforcer la proximité avec la clientèle

La nouvelle campagne de communication a été déployée entre la rentrée scolaire et le changement d'horaire, une période stratégique pour les entreprises de transports publics, permettant de maximiser sa visibilité et son impact.

Cette campagne place la clientèle au centre du message en s'appuyant sur des profils d'usagers et usagers représentatifs du territoire. Elle met en évidence la manière dont l'offre des TPC se construit à partir des besoins et des habitudes de déplacement, en tenant compte de la diversité des publics : pendulaires, étudiant·es, apprenti·es, seniors ou encore familles.

À travers des situations concrètes du quotidien, la campagne valorise l'utilisation des trains et des bus, notamment du réseau MobiChablais, en établissant des liens directs entre les lignes et les activités journalières. Elle vise ainsi à démontrer l'accessibilité et la pertinence de l'offre pour toutes et tous.

L'objectif est également de déconstruire l'image d'un système complexe ou peu adapté à une vie active, en mettant en avant une offre simple, lisible et proche des réalités locales.

Déclinée à l'échelle des communes, la campagne s'est traduite par des affiches personnalisées diffusées dans l'ensemble du Chablais, ainsi que par l'habillage de dix bus MobiChablais aux couleurs de l'opération.



Une campagne de proximité pour accompagner le changement d'horaire

À l'occasion du changement d'horaire, qui implique des ajustements pour la clientèle, les TPC ont renforcé leur dispositif d'information et d'accompagnement. En complément d'un flyer personnalisé distribué à près de 38'000 exemplaires dans les huit communes de MobiChablais, une opération de terrain a été menée afin d'aller directement à la rencontre de la population.

Profitant du cadre convivial des marchés de Noël, les équipes se sont déplacées à Massongex, Bex, Monthey et Aigle avec un bus spécialement aménagé pour l'occasion, le « MobiNoël ». Transformé en stand itinérant, ce véhicule a permis d'offrir un espace d'échange accessible et chaleureux.

Sur place, les visiteuses et visiteurs ont pu obtenir des informations personnalisées, poser leurs questions et découvrir l'offre du réseau dans un cadre informel. Des boissons chaudes et des biscuits ont été proposés, tandis que des animations, comme une roue de la fortune, ont permis de remporter différents lots, notamment des cartes MobiChablais avec des courses offertes. Cette démarche de proximité a favorisé un contact direct avec la population, dans une atmosphère conviviale, tout en facilitant la compréhension des évolutions du réseau.



Une évolution financière maîtrisée dans un contexte de développement de l'offre

Les aspects financiers de MobiChablais reflètent la consolidation et le développement progressif de l'offre de transport. Les recettes voyageurs atteignent CHF 1'313'000 en 2025, après CHF 1'344'000 en 2024 et CHF 1'243'000 en 2023, confirmant un niveau élevé malgré un léger recul sur la dernière année.



Les coûts totaux s'élèvent à CHF 12,9 millions en 2025, contre CHF 12,8 millions en 2024 et CHF 12,3 millions en 2023. Cette évolution maîtrisée s'inscrit dans la continuité de l'extension et du renforcement de l'offre sur le territoire.

Le taux de couverture des coûts par les recettes atteint 10,2 % en 2025, après 10,5 % en 2024 et 10,1 % en 2023. Il se maintient ainsi à un niveau stable, traduisant la bonne adéquation entre la fréquentation du réseau et les moyens engagés.

Les indemnités versées s'élèvent à CHF 11,5 millions en 2025, contre CHF 11,8 millions l'année précédente et CHF 11,2 millions en 2023, accompagnant l'évolution globale du réseau et de ses prestations.

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes	423'000	644'000	1'161'000	1'243'000	1'344'000	1'313'000
Coûts	6'056'000	7'800'000	12'209'000	12'269'000	12'764'000	12'918'000
Indemnités	5'633'000	7'156'000	11'048'000	11'240'000	11'799'000	11'541'000
Taux de couverture	7.0%	8.3%	9.5%	10.1%	10.5%	10.2%

Le financement assuré par les indemnités

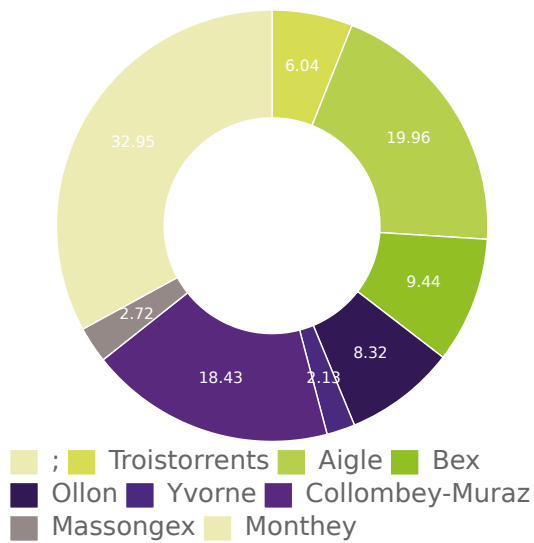
La couverture des coûts de l'exploitation est assurée par les communes, après déduction des recettes voyageurs et des indemnités versées par les cantons de Vaud et du Valais.

Depuis le 1er janvier 2023, la loi cantonale valaisanne sur la mobilité modifie les modalités de prise en charge: les coûts sont désormais couverts sur la base des montants planifiés, et non plus des coûts réels, comme c'était le cas jusqu'alors. À l'inverse, le canton de Vaud continue de fonder sa participation sur les coûts réels.

Ce changement a généré un manco de CHF 63'195.- pour l'année 2025 prélevés sur la réserve des communes valaisannes et du canton du Valais, conformément à l'article 36 de la Loi sur les transports de voyageurs (LTV).

La répartition des charges communales repose sur une clé mixte: un tiers est basé sur la population desservie, et deux tiers sur le temps d'offre planifié sur le territoire de chaque commune.

Clé de répartition communale pour 2025 (en %)



MobiChablais 2035: une feuille de route pour l'avenir de la mobilité chablaisienne

Afin de répondre aux enjeux croissants de mobilité dans le Chablais et de renforcer l'attractivité du transport public sur le territoire, les communes partenaires et les Transports Publics du Chablais (TPC) ont élaboré en 2024 une feuille de route stratégique jusqu'à l'horizon 2035. Ce document définit les grandes orientations autour d'un objectif central : construire un système de transport public performant, durable et accessible, en phase avec les attentes des habitantes et habitants du Chablais, mais aussi des personnes qui le visitent.

En 2025, une première étape vers la décarbonation de la flotte TPC a été franchie avec la commande de plusieurs bus électriques de la marque Irizar. En versions 3 portes et 2 portes, ces véhicules seront livrés dès l'été 2026 et mis en service progressivement durant la même année.

Les huit grandes orientations pour l'avenir de MobiChablais

1. **Décarbonation de la flotte de bus**: le renouvellement progressif des véhicules et l'adaptation des pratiques opérationnelles visent une réduction significative des émissions de CO₂. Ce passage à des modes de propulsion plus durables s'inscrit dans l'engagement de faire de MobiChablais un plus respectueux de l'environnement.
2. **Nouveaux dépôts et ateliers** : le développement du réseau exige une action significative de renouvellement des infrastructures des dépôts de bus et de l'atelier de maintenance, pour accompagner la croissance du service et garantir de bonnes conditions de travail aux équipes.
3. **Mise en conformité des arrêts de bus** : la mise en conformité des arrêts de bus selon les normes LHand, en vigueur depuis janvier 2024, permettra une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
4. **Priorisation des bus sur le réseau routier** : pour garantir la régularité et la ponctualité du service, le transport public doit bénéficier d'un accès prioritaire dans les aménagements routiers existants et futurs. Cet avantage est indispensable pour générer un report modal sur les transports publics.
5. **Extensions du réseau** : de nouvelles communes comme celles du Haut-Lac, Lavey ou Saint-Maurice manifestent leur intérêt pour intégrer MobiChablais. Une analyse et des déchantent seront menés avec ces communes pour que le réseau puisse s'ouvrir à un bassin élargi de population.
6. **Évolution des cadences** : l'analyse régulière des fréquentations des différentes lignes permet d'adapter les cadences de passage aux besoins réels de la population, et de maintenir un haut niveau de service.
7. **Plans financiers** : pour assurer la durabilité du projet, des plans financiers rigoureux seront présentés en amont des développements, en tenant compte de l'évolution des recettes, des investissements nécessaires et des ressources disponibles.
8. **Suivi de l'expérience client et chiffres clés** : la qualité perçue du service reste une priorité. Les retours des usagères et usagers et les données de satisfaction seront intégrées dans le pilotage du projet afin d'optimiser constamment l'expérience de voyage.

MobiChablais en bref

MobiChablais, un réseau innovant en constante évolution

MobiChablais propose aujourd'hui une offre de transport public à la fois lisible, fiable et adaptée aux besoins du Chablais et des huit communes partenaires. Le réseau combine des horaires fixes en journée, facilitant son utilisation, avec des courses à la demande en soirée et sur certaines lignes à plus faible fréquentation, ainsi que le dimanche.

Pensé pour s'intégrer pleinement à la chaîne de mobilité, il assure des correspondances efficaces avec le réseau ferroviaire et limite les doublons avec les offres régionales de type TRV. Cette organisation permet de répondre de manière cohérente aux différents usages, tout en optimisant les ressources du réseau.



De quatre à huit communes

Lors de son lancement en 2018, MobiChablais reposait sur le principe du « bus agile », une solution innovante alliant lignes fixes et dessertes sur demande. Il desservait quatre communes partenaires: Aigle, Ollon, Monthey et Collombey-Muraz. Son succès a conduit à une extension du réseau en 2021 avec l'arrivée des communes de Bex, Yvorne, Massongex et Troistorrents.

Une tarification simplifiée favorisant l'intermodalité

Un changement majeur est intervenu en décembre 2023 sur le plan tarifaire avec l'intégration du réseau MobiChablais du Chablais valaisan dans le système tarifaire Mobilis. Cette évolution a grandement simplifié l'utilisation du réseau, offrant la possibilité d'utiliser un titre de transport unique pour les bus ainsi que les trains selon un système de zones.

Un concept optimisé pour prioriser les correspondances

En décembre 2024, l'introduction d'un nouvel « horaire 2025 » par les CFF a entraîné une augmentation des connexions pour les gares d'Aigle, Bex et St-Maurice. Saisissant cette opportunité, les Transports Publics du Chablais et les communes participantes ont optimisé l'offre MobiChablais, en ajustant les horaires et les itinéraires sur la base des retours d'expérience de la clientèle. La priorité a été accordée aux correspondances avec les trains dans les gares principales d'Aigle, Bex, Monthey et Ollon, améliorant ainsi la connectivité du Chablais.

Depuis cette date, il n'est plus nécessaire de demander le passage des bus aux gares d'Aigle, Monthey CFF, Ollon et Bex. En dehors des plages horaires tardives (après 20h45) et des dimanches, les bus circulent désormais à horaires fixes et sur les lignes prédéfinies de MobiChablais, à l'exception de la ligne 110 qui conserve deux arrêts sur demande à Massongex.

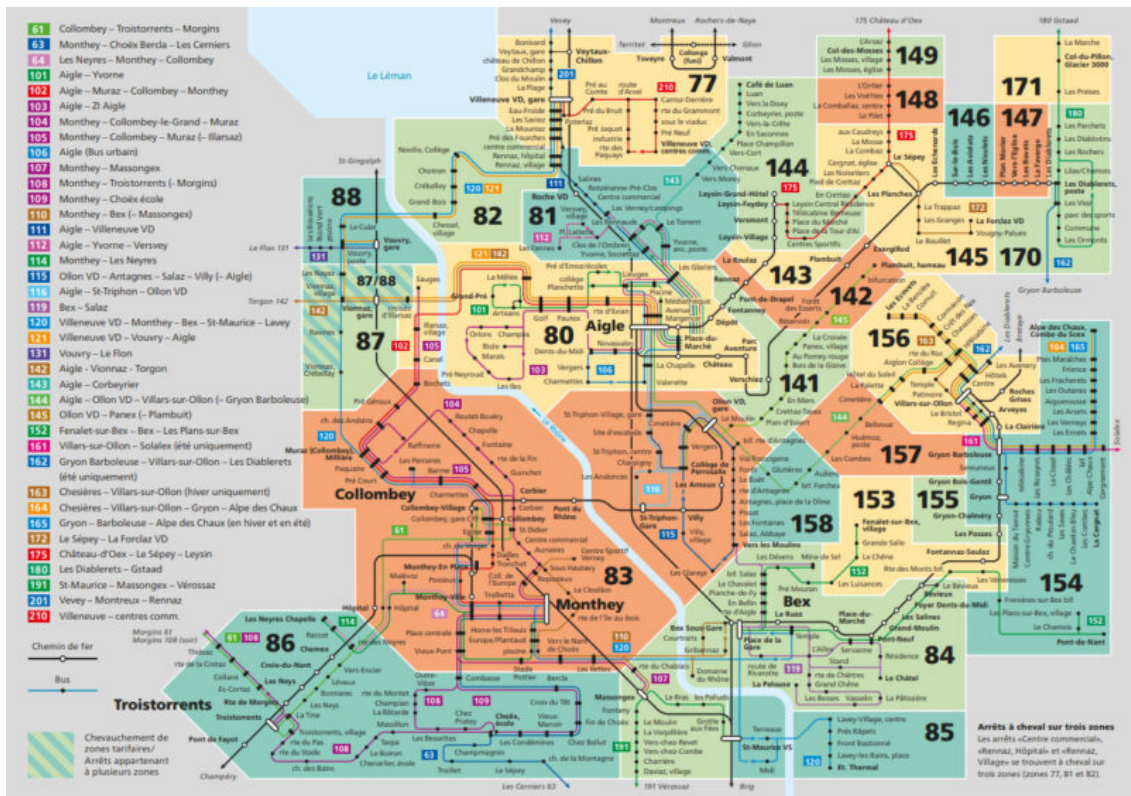
MobiChablais: 8 communes connectées

Le réseau MobiChablais comptait 15 lignes et 171 arrêts en 2025. Avec l'entrée du Chablais valaisan dans le système tarifaire Mobilis à fin 2023, les clients et clientes bénéficient d'une grande souplesse en pouvant utiliser les bus (MobiChablais, lignes routières TPC et CarPostal) ainsi que les trains (AOMC et RegionAlps) avec un seul titre de transport Mobilis. Le réseau MobiChablais traverse désormais sept zones Mobilis et favorise l'intermodalité et améliorant la connectivité du Chablais.

Le réseau

Plans détaillés du réseau MobiChablais

(https://tpc.ch/wp-content/uploads/Plan_Mobilis_Chablais_2026.pdf)



Historique

2018

Lancement de MobiChablais avec un réseau transitoire dans quatre communes: Aigle - Collombey-Muraz - Monthey - Ollon

2019

Exploitation du réseau complet MobiChablais sur les quatre communes.

2020

Intégration dans MobiChablais des transports scolaires des communes de Collombey-Muraz et d'Ollon.
Instauration d'une offre MobiChablais uniquement sur demande en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

2021

Elargissement de l'offre MobiChablais à quatre communes supplémentaires: Bex - Massongex - Troistorrents - Yvoire.

2022

Mise en place du hub de Bex


2023

Renouvellement de la convention MobiChablais qui lie les huit communes aux TPC pour cinq ans.

Introduction de la nouvelle tarification par zone Mobilis pour l'ensemble du réseau MobilChablais.

2024

Introduction du changement d'horaire CFF 2025 entraînant une nouvelle approche pour MobiChablais priorisant les correspondances avec les trains dans les gares principales d'Aigle, Bex, Monthey et Ollon.



2025

Premier pas vers la décarbonation de la flotte TPC avec la commande de 11 bus électriques de la marque Irizar.

Composition du comité de pilotage MobiChablais en 2025

Le comité de pilotage de MobiChablais réunit les représentants des communes d'Aigle, Yvorne, Bex, Ollon, Massongex, Monthey, Collombey-Muraz, Troistorrents, ainsi que l'association de communes Chablais Région et l'entreprise des Transports Publics du Chablais (TPC).

Nous profitons de ce rapport d'activité pour remercier chaleureusement les membres de ce comité en 2025 pour leur précieux engagement.

Organisation / Commune	Nom
Commune d'Aigle	Stéphane Montangero (vice-président)
Commune de Bex	Michael Dupertuis
Commune de Collombey-Muraz	Come Vuille
Commune d'Ollon	Philippe Pastor
Commune de Massongex	Sylviane Coquoz
Commune de Monthey	Arnaud Dubois
Commune de Troistorrents	Corinne Cipolla (présidente)
Commune d'Yverne	Jean-Luc Berdoz
Chablais Région (administration)	Norbert Zufferey
TPC (<i>invité permanent</i>)	Christophe Genoud
TPC (<i>invité permanent</i>)	Christelle Piguet
État du Valais, Service de la mobilité (<i>invité</i>)	Vincent Degen



Un service des TPC

Transports Publics du Chablais

Place de la Gare 5

1860 Aigle - Suisse

info@tpc.ch

tpc.ch